

Les diarrhées (ou gastro-entérites) du jeune veau

Le veau nouveau-né est un animal fragile : il naît dépourvu de défenses immunitaires, les anticorps des bovins ne traversant pas le placenta pendant la gestation. Son système immunitaire va donc se mettre en place, puis « se rôder » progressivement. Dès la naissance, le tube digestif du veau va être colonisé par la population microbienne issue de son environnement : de nombreux micro-organismes sont bénéfiques mais certains d'entre eux sont pathogènes et entraînent des diarrhées plus ou moins importantes.

Les deux principaux facteurs de risque de déclenchement d'une diarrhée sont la faible résistance immunitaire du veau et la pression microbienne trop élevée.



Quelles sont les différentes causes de diarrhées ?

Les diarrhées sont caractérisées par un ramollissement des fèces et/ou une fréquence d'émission trop élevée. Elles résultent d'une perturbation de l'absorption des aliments ingérés au travers de la muqueuse intestinale, souvent accompagnée d'une fuite importante d'eau de l'organisme vers l'intestin à travers cette muqueuse.

On distingue chez le jeune veau (de 2 jours à 3 mois) :

- Les **diarrhées bactériennes** : ce sont les plus fréquentes et les plus connues. Elles sont essentiellement dues à *Escherichia coli* (colibacille), mais aussi à *Salmonella*. Elles peuvent survenir dès le 1^{er} jour de vie du veau.
- Les **diarrhées virales** : les rotavirus, coronavirus, le virus du BVD peuvent coloniser l'intestin. Ces virus sont souvent associés à des bactéries.
- Les **diarrhées parasitaires** : les principaux parasites responsables de diarrhées sont les coccidies et les cryptosporidies. Ils concernent les veaux un peu plus âgés (3 semaines environ).
- Les **diarrhées alimentaires** : elles sont liées à des changements brutaux de la quantité ou de la composition du lait tété (changement de ration des mères par exemple, ou changement de marque du lait de substitution, mauvaise dilution, servi trop froid...) ou à des horaires de tétée irréguliers. Le caillage du lait dans la caillette est absent ou incomplet et le lait resté à l'état liquide transite rapidement dans les intestins.

> *Le plus souvent, les diarrhées du jeune veau sont dues à plusieurs causes agissant en même temps.*

Pour les diarrhées infectieuses (bactéries, virus) et parasitaires, les veaux se contaminent par voie orale à partir de la peau des trayons de leur mère, de la litière, du matériel (tétines, seau...), des aliments ou de l'eau souillés par des matières fécales contenant des germes de diarrhée.

Quelles peuvent être les conséquences d'une diarrhée ?

Bactéries et virus, par leur action sur la muqueuse digestive, sont à l'origine d'une perte d'eau et de sels qui entraîne une déshydratation, une acidose sanguine et une perte de poids.

Mais il faut aussi faire attention aux pathologies secondaires. En effet, le tube digestif représente une voie d'entrée pour des germes pouvant conduire à d'autres affections : omphalite (gros nombril), arthrite, méningite, syndrome pneumo-entérite...

Les diarrhées peuvent avoir des conséquences graves : maladie, retards de croissance, mortalité, pertes économiques. Certains germes peuvent, dans quelques rares cas, être transmissibles à l'homme.

Que faut-il surveiller chez les jeunes veaux ?

Les veaux malades doivent être détectés le plus tôt possible afin de les isoler et de les soigner. L'éleveur doit être particulièrement attentif à :

- La température rectale des animaux : fièvre (au-dessus de 39,5°) ou hypothermie (en dessous de 38°).
- Le refroidissement des extrémités.
- L'état d'hydratation : la déshydratation est repérable par le pli de peau qui ne s'efface pas, l'enfoncement du globe oculaire ou la sécheresse du mufler.
- L'abattement et l'incapacité à se tenir debout (effets de l'acidose ou de la déshydratation).
- Le réflexe de téter et la baisse de l'appétit.
- La dilatation de l'abdomen et l'aspect des selles (couleur, odeur, consistance, présence de sang, de glaires...).

Comment prévenir les diarrhées chez le jeune veau ?

Le point essentiel est **une distribution rapide et en quantité suffisante de colostrum**. Cette première sécrétion lactée n'est pas uniquement nutritive : elle apporte aussi des anticorps produits par la mère, indispensables à la protection du veau. L'idéal est que le veau absorbe 1,5 l de colostrum dans les 2 premières heures puis 4,5 l dans les 24 heures qui suivent la naissance. La qualité du colostrum peut être mesurée à l'aide d'un pèse-colostrum : à plus de 100 g/l d'immunoglobulines, il est excellent et de 50 à 100 g/l, il est moyen à bon.

> *Il est toujours intéressant de constituer une réserve de bons colostrums : réfrigérés à 4°C (1 mois maximum) ou congelés (1 an maximum). La décongélation se fera lentement au bain-marie à 60°C pour ne pas endommager les anticorps (surtout pas au micro-ondes).*

Les veaux doivent être maintenus dans de **bonnes conditions d'hygiène et d'ambiance**. L'éleveur doit porter une grande attention à l'environnement des jeunes veaux : regroupement par âge identique, litière suffisante, propre et sèche (il existe des assés-chants de litières contenant des lactobacilles qui, en se multipliant, prennent la place des bactéries pathogènes), sans densité animale excessive, ambiance (éclairage, aération, humidité, température...) et séparation des animaux malades. La désinfection du cordon ombilical (par trempage dans une solution iodée, par exemple) est, elle aussi, importante.

Plus la saison de vêlage avance et plus la « pression microbienne » (la charge en microbes dans les étables) augmente car les veaux malades multiplient ces germes.

> **Rappel important : le box de vêlage ne doit pas servir également d'infirmierie...**

La prévention des diarrhées des veaux passe par la bonne santé des mères : vaccination (qui permet d'enrichir le colostrum en anticorps contre les principaux pathogènes : colibacille, rotavirus, coronavirus, virus du BVD), alimentation (qui assure la couverture en énergie et en azote, en maintenant un état corporel correct, apport suffisant en vitamines et minéraux), contrôle du parasitisme (en particulier la grande douve), hygiène de la mamelle, absence de stress...

Comment traiter les diarrhées du jeune veau ?

Le traitement repose sur 4 grands principes.

- Ne pas chercher à stopper systématiquement la diarrhée : elle aide à l'élimination des germes et des toxines.
- Maintenir si possible l'alimentation lactée, au moins en partie. Pour aider à la coagulation du lait dans la caillette, vous pouvez apporter de la présure ou un correcteur digestif. La ration de lait pourra être complétée par des sachets repas.
- Corriger la déshydratation et l'acidose sanguine dès les premiers symptômes, avec un réhydratant par voie orale ou intraveineuse. Les veaux en hypothermie seront placés sous lampe chauffante. Les pansements digestifs sont à envisager si la consistance des selles ne s'est pas améliorée 48 heures après le début du traitement.
- Traiter la cause de la diarrhée lorsque c'est possible :
 - En cas d'infection bactérienne, le traitement de choix est un antibiotique administré par voie orale mais il peut être remplacé par ou associé à des injections d'antibiotique (voie intraveineuse ou intramusculaire). L'antibiotique doit présenter 3 propriétés essentielles : être actif sur les germes de la diarrhée mais aussi sur ceux associés aux affections secondaires, être présent en quantité suffisante dans le tube digestif et diffuser vers les foyers d'infection secondaire (nombril, articulations, méninges).

> *La simple observation des symptômes ne suffit pas à reconnaître le germe en cause : il faut réaliser des analyses, dont les résultats permettront d'adapter le traitement et la prévention.*
 - Il n'existe pas de traitement spécifique contre les virus mais ils sont souvent associés à des bactéries que l'on peut traiter par des antibiotiques.
 - Les parasites seront éliminés par un traitement approprié.

A retenir

Il est impossible d'éviter totalement les diarrhées chez les jeunes veaux. L'objectif dans une étable est généralement « moins de 15% de veaux malades » et « moins de 5% de mortalité due aux diarrhées ».

